

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne Départements limitrophes	BUREAUX & RÉDACTION Imprimerie-Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN GOËLE (S.-&-M)	Paris et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr. 20	UN AN..... 3 fr. 50

TÉLÉPHONE

ÉCHOS DE LA SEMAINE

27 Décembre. — Le trop fameux Leca, chef de la bande des « Apaches », se marie à la mairie de Fresnes, avec une fille du nom de Van Maël, dite « La Panthère du Trône ».

28 Décembre. — M. Garrau de Balzau sénateur des Deux-Sèvres, atteint d'une cruelle maladie incurable, se suicide à son domicile à Paris, rue de Médecis, d'un coup de revolver.

— Les troupes du Sultan Abd-el-Aziz sont mises en déroute devant Fez, par les troupes rebelles de l'agitateur Taza.

29 Décembre. — La famille Humbert ramenée de Madrid à Paris, est écrouée à la Conciergerie ; seule, Mlle Eve Humbert est remise en liberté après un interrogatoire d'identité.

— Un déraillement se produit près de Saint-Paul, dans le Pas-de-Calais ; le mécanicien est tué ; le chauffeur et trois voyageurs sont blessés.

30 Décembre. — La situation apparaît comme très grave au Maroc, après une nouvelle défaite du Sultan, qui se trouve étroitement assiégé à Fez.

— Une importante promotion militaire est signée au cours de la réunion du conseil des ministres tenue à l'Élysée.

31 Décembre. — La presse italienne annonce la prochaine occupation de Tripoli.

— Une explosion de dynamite fait quatre victimes, dont deux morts, au-dessus d'Alberville.

1^{er} Janvier — Le premier de l'an n'est marqué par aucun incident autre que les réceptions et les visites traditionnelles ainsi qu'un échange de dépêches cordiales entre les ministres de la guerre russe et français. Le chef de l'Etat reçoit des dépêches de félicitations de la plupart des chefs d'Etat.

2 Janvier. — La Bulgarie dénonce son traité de commerce avec l'Autriche.

— Le procureur général de Madrid décide que des poursuites seront exercées contre le général de Bourbon, en raison de faits invoqués contre lui par le préfet de Madrid.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Gdyssée de mendiants.

Frédéric Fontenoy, Albert Henrotin, et Albert Durlin n'ont guère d'excuses à invoquer pour pallier leur faute. Ils sont tous trois solides et bien portants. Aussi cherchent-ils à s'en tirer par la tangente. Ils étaient ivres

et ont bien pu, dans cet état, tirer quelques pieds-de-biche sans s'en apercevoir.

Surpris en flagrant délit, ils n'ont rien trouvé mieux que d'insulter le gendarme de service.

Nos gens sont condamnés : Fontenoy, à quinze jours, les deux autres à huit jours de prison, Henrotin bénéficie de la loi de sursis.

Enfin, ils paieront tous trois 5 fr. d'amende pour l'ivresse.

Une subvention de 406 francs a été accordée à la société de secours-mutuels de Dammartin, en raison du versement effectué à la caisse de retraites pendant l'année 1904.

Cette subvention rapporte intérêt à partir du 20 Juillet 1902.

— Avis —

Les sociétaires âgés de 65 ans accomplis qui veulent jouir de leurs droits à la retraite, doivent fournir, avant la réunion en assemblée générale de fin d'année, un extrait de leur acte de naissance sur papier libre ; ils doivent pour cela s'adresser à la mairie de leur lieu de naissance, qui leur délivrera cet extrait sans aucun frais.

COMPANS

Sylvain Cahin, âgé de 39 ans, enfant assisté des hospices de la Seine, épousait, il y a quelques années, en justes noces, Suzanne Lefranc, aujourd'hui âgée de 27 ans. De cette union, naquirent deux enfants. Les deux premiers mois du mariage furent paisibles ; mais la femme Lefranc ayant quitté le domicile conjugal le 14 mai 1902 pour suivre un nommé Déré, passa en police correctionnelle et fut condamnée pour adultère à 50 francs d'amende.

La croyant revenue à de meilleurs sentiments à son égard, Cahin reprit avec elle la vie commune en juillet dernier.

Tout paraissait aller pour le mieux ; mais le mari, quoique ne sachant pas lire, s'était emparé de plusieurs lettres trouvées dans les vêtements de sa moitié. Il les communiqua à une voisine et ne tarda pas à savoir que cette correspondance émanait de Déré.

On comprend les scènes qui se produisirent à la suite de cette découverte. Après une discussion, la femme Lefranc a déposé contre son mari une plainte pour coups et blessures.

MONTTHON

Par jugement du 23 décembre, le tribunal de commerce de Meaux a déclaré en état de faillite le sieur Van Steenbrugge, marchand de vins à Château-Gaillard, commune de Montthon, a fixé provisoirement audit jour la cessation de ses paiements, a nommé M. Desjardins, l'un de ses membres, juge commissaire, et M. Rabaté, syndic provisoire.

MORTEFONTAINE

En raison de l'état de santé de la princesse de Wagram, la fête artistique qui devait avoir lieu ces jours-ci, au château de Vallière, chez sa sœur, la duchesse de Gramont, est ajournée.

CHANTILLY

Deux chevaux de quatre ans, de l'écurie Veil-Picard, *Morte Eau et Zulma*, venant de Chantilly, ont été brûlés accidentellement dans un wagon, en arrivant en gare de Marseille le mercredi 24 décembre. Le feu a été communiqué par une lanterne à la paille et les deux chevaux ont été carbonisés.

Ces chevaux, d'une valeur de 80,000 francs, étaient accompagnés par deux garçons, Chapman et Moutain, et devaient prendre part aujourd'hui dimanche aux courses de Marseille et à celles de Nice.

CLAYE

Le père Jean-Baptiste Mabillon n'est pas sociable. Insolent, querelleur, brutal, ivrogne et par-dessus le marché braconnier redouté de tous les gardes des environs, ses multiples qualités lui ont déjà valu onze condamnations.

Il jouit à ce point de l'estime publique qu'on a fini par le repousser de partout et qu'il n'a pu trouver, à Claye où se loger.

Il a dû se construire une hutte dans les bois pour ne pas coucher à la belle étoile.

C'est dans un champ avoisinant cette demeure primitive, au lieu-dit les Grues, que le garde particulier Coquin le rencontra vendredi soir.

— Vous n'avez pas le droit de traverser ce terrain, observa-t-il.

— Qu'est-ce que t'as à dire et à me regarder ? riposta l'hôte des bois.

Et, tout aussitôt, saisissant aux cheveux cette occasion de mettre une fois de plus en valeur son charmant caractère, il ajouta :

— Oui, fainéant crapule, canaille, lâche, tu fais des procès à faux, mais je te flanquerai un coup de fusil, je t'assassinerai s'il est besoin.

Devant son attitude menaçante, le garde jugea prudent de se retirer.

Mabillon le suivit, continuant à l'insulter et à le menacer. Deux jeunes gens, Lecomte et Manon, furent témoins de la scène.

Quant les gendarmes furent au cou-

rant de l'aventure, ils recherchèrent l'irascible vieillard et lui dressèrent procès-verbal.

Notre homme entra dans une violente colère.

— Méfie-toi, Coquin, s'écria-t-il, avant qu'il soit longtemps je te ferai ton affaire d'une façon ou d'une autre. Je me f... des procès. Si j'avais vingt ans ça ne se passerait pas comme ça. Vous avez tous de la chance que je sois vieux.

Malgré ces réticences il paraît que le garde Coquin n'est pas plus rassuré que cela.

Publicateur

NANTOUILLET

La femme Héraclius qui le 12 décembre dernier, à la suite d'une violente discussion avec la veuve Guillet avait frappée celle-ci à la tête avec un tisonnier vient d'être condamnée par le tribunal correctionnel de Meaux à 16 francs d'amende, avec application de la loi Béranger.

Matinée Littéraire

M. Alphonse Coutard dont les nombreuses conférences littéraires ont eu à Paris un si légitime succès, a entrepris, avec un véritable zèle d'Apôtre, de faire œuvre de décentralisation, et dans des réunions très suivies en Province, s'est appliqué à mettre en lumière les œuvres de nos poètes. Il s'est tout spécialement attaché à l'étude de la Chanson, qui après avoir été si goûtée de nos pères, semble tombée à tout jamais dans le mauvais goût et l'obscénité.

Il s'efforce, avec un groupe d'amis aussi dévoués que lui, à remettre en honneur la bonne vieille chanson française, où excellèrent Desaugiers, les



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice

22019

CB

12894

SHAS



0 000000 12894

de Ségur, Gouffé, Béranger. Dupont, Nadaud, et tant d'autres dont quelques fervents s'appliquent à conserver la tradition ; la chanson du dessert que l'on pouvait répéter devant la famille et dont la liberté gauloise n'excluait ni l'esprit, ni surtout le bon sens. Elle peut et doit être amusante, mais, avant tout, elle doit éviter d'être un élément de dépravation intellectuelle et morale.

M. Alphonse Coutard poursuit cette œuvre avec une grande élégance de parole et une diction parfaite.

On l'a entendu avec plaisir à Lagny à Meaux, etc. il y a peu de temps à Vernon, où la réunion a eu un succès considérable ; puis le dimanche 21 décembre à Aulnay.

Espérant qu'une réunion pourra être organisée à Dammartin pour le 18 courant, nous pensons intéresser nos lecteurs, en reproduisant le compte rendu de la séance d'Aulnay. Il vient de paraître dans l'*Impartial* sous la signature de M. A. de Pompery.

«Dimanche dernier, à Aulnay-sous-Bois, devant un public sympathique et nombreux, M. Alphonse Coutard, le conférencier bien connu a dit, avec beaucoup de talent, j'ajouterai même d'éloquence, tout le bien qu'il pense de la chanson, (j'entends de la chanson saine, celle qui compte parmi ses gloires : Béranger, Dupont, et ce bon Gustave Nadaud). En terminant M. Coutard a détaillé merveilleusement *Le vieux charretier* du bon chansonnier L. D.

Mais le clou de cette fête familiale fut assurément l'audition des œuvres d'Edmond Teulet, chantées par l'auteur avec une voix harmonieuse et bien timbrée ; c'est ainsi qu'il a dit *L'Amour à Séville* et *Son Amant*, ce petit chef d'œuvre d'une grâce si exquise et d'un faire irréprochable.

Enfin M. Pierre Trimonillat et M. Puset ont mis en gâté l'auditoire avec plusieurs chansons humoristiques.

Ajoutons que le piano était brillamment tenu par M. Frantz du *Rabelais*, qui a bien voulu faire entendre *Sinome* un morceau très réussi de sa composition.

En somme cette charmante matinée laissera un délicieux souvenir dans l'esprit de tous les épris d'art qui s'étaient donné rendez-vous ce jour-là au Casino du Vélodrome.

Le Crime de Ribemont

Le 21 novembre dernier, à Ribemont (Aisne), Mme Bouquer, femme du receveur des contributions indirectes, âgée de quarante-trois ans, était assassinée, dans son domicile, pendant que son mari était en tournée.

Le vol était le mobile du crime, car M. Bouquer constata la disparition d'une somme de 20.000 francs en billets de banque, enfermée dans une armoire.

Les recherches de la justice furent infructueuses, mais le parquet de Saint-Quentin, qui procéda aux premières constatations, établit que le crime avait dû être commis par un individu qui devait être au courant des habitudes de la victime.

Cette hypothèse est pleinement confirmée aujourd'hui.

En effet, M. Bouquer, qui est actuellement à Compiègne chez sa sœur, Mlle Saxe, vient d'être avisé télégraphiquement que l'assassin de sa femme a été arrêté et que l'auteur de ce crime n'est autre que le commis principal de M. Bouquer.

On ne sait pas encore dans quelles circonstances l'assassin a été découvert.

Pièces périmées

Du Journal :

Le directeur du mouvement général des fonds, au ministère des finances, prescrivait récemment aux caisses de l'État, de retirer de la circulation les pièces de cinquante centimes à l'effigie de Napoléon III, ces pièces étant usées.

Malheureusement, si quelque contribuable s'avise de porter des pièces repoudant à ce signalement à la Trésorerie générale, le préposé refuse par ordre supérieur celle dont l'empreinte est en partie effacée.

Il faudrait pourtant s'entendre, et comme nous l'écrivait un de nos abonnés si on ne retire de la circulation que les pièces qui ne sont pas usées, où est l'utilité de la mesure prise ?

On se perd en conjectures sur les intentions administratives.

FAITS DIVERS

ÉTRENNES ROYALES

Il paraît que la garde qui veille à la porte de leurs palais ne défend pas les princes, rois et empereurs contre l'usage des étrennes :

Le plus généreux, au 1^{er} janvier, de tous les souverains d'Europe, c'est assurément, le Tsar. Il donne des étrennes à tous les membres de la famille impériale et à tous les fonctionnaires du palais, jusqu'au plus intime, 5.000 boîtes de cigares de la Havane sont annuellement distribuées, sans compter les épingles de cravate, boutons de manchette, etc.

Edouard VII, depuis son mariage, donne tous les ans à sa femme douze flacons d'eau de lavande, une fourrure et un objet d'orfèvrerie. A Guillaume II, il envoie à chaque nouvel an une hure de sanglier, un plum-pudding et une coiffe d'épices.

Le roi des Belges fait cadeau à ses parents et amis de tapis de Bruxelles.

La reine Wilhelmine préfère donner des travaux exécutés par ses royales petites mains. Son prince époux a reçu l'année dernière une paire de pantoufles.

Le roi d'Espagne a une prédilection pour les animaux vivants. Il y a deux ans, il a fait cadeau à sa mère d'un auroch blanc. La reine l'a fait occire et empailler.

Le roi de Grèce aime à donner quelques bonnes bouteilles de vin.

Le Sultan envoie à tous ses collègues européens une boîte en bois de rose, richement incrustée et contenant, outre un bijou de prix, des douceurs.

Le roi Oscar envoie des vers de sa composition.

Le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin des pâtés de foie gras.

Quant à Guillaume II, il donne sa photographie, avec dédicace.

Voilà ce que l'on dit ; mais nous ne garantissons rien.

STATION MÉTÉOROLOGIQUE DE DAMMARTIN

Mois de Novembre 1902

Pression barométrique :

Maximum : 770, les 15 et 23.

Moyenne : 767 mm.

Minimum : 745, le 30.

Température :

Maximum : 9° au-dessus le 17.

Moyenne : 3° au-dessus de zéro

Minimum : 13° 5 au-dessous le 7.

Pluie ou Neige :

16 jours. Quantité tombée : 57 mm. 1

Les Jeux

dans l'Armée Anglaise

Partout où il se transporte, le soldat anglais pratique les jeux qu'il considère comme des jeux nationaux : cricket, tennis, golf, foot-ball, polo. Habitué de la sorte aux exercices de vigueur, il excelle à inventer des délassements sportifs.

Chaque régiment en organise selon ses ressources et ses moyens. Pour cela tout est motif à jeux sportifs, l'eau, le sable, les arbres, etc.

L'eau propre aux courses nautiques et aux plongeurs excentriques, le sable propre aux pistes athlétiques, les arbres dressés en mâts puissants constituent à première vue de suffisants éléments de distractions. Mais c'est

là du classique, il faut au soldat anglais du nouveau et de l'originalité.

Voici par exemple, une nouveauté la Course sur les mains : Sur un terrain sec et sablonneux, dûment débarrassé des tessons de bouteilles et du fer coupant des boîtes de conserves, une équipe se forme pour courir les uns sur leurs jambes, les autres sur leurs mains. Chaque coureur est doublé et n'est plus un bipède, mais bien un quadrupède. Celui qui forme les deux jambes de derrière pousse et soutient celui qui forme les deux jambes de devant.

Dans cette course, le quadrupède formé de deux bipèdes arrive aisément à parcourir 100 mètres en 50 ou 60 secondes, ce qui donnerait du 12 kilomètres à l'heure, mais il va de soi qu'au bout de 100 mètres les jambes de devant aspirent à un repos mérité.

La Course avec roues est moins compliquée : Vous prenez des fourragères ou des caissons d'artillerie. Vous enlevez les plus grandes roues. Du corps de chariot vous pouvez faire des obstacles de saut en les renversant. Des roues (et elles ne sont pas légères) vous faites des cerceaux que ces soldats, ces grands enfants, vont pousser à tour de bras et à coup de paumes de mains, en allant aussi vite que possible. Parcours moyen : 500 mètres. La course dure environ de deux minutes et demie à trois minutes et demie.

La Course dans le filet, autre originalité, exige tout un appareil spécial. Il faut trouver un grand filet du genre de ceux que les gymnastes ont la précaution de faire étendre sous eux dans les cirques. On monte ce filet sur des perches. S'il y a quelques trous au milieu, la difficulté s'accroît d'autant. Tant pis pour qui passe au travers ; le sol n'est pas loin. A un signal donné cinq ou six amateurs s'élançant ensemble pour traverser ce dangereux plancher de cordes. Leur poids les fait bondir, ils roulent et s'accrochent se repoussant mutuellement. C'est sans danger et très plaisant.

Un autre jeu, le Tournoi, est très en faveur. C'est encore un jeu à deux bipèdes, l'un monté sur l'autre. Celui-ci est le destrier, celui-là le chevalier. Ce dernier est coiffé d'un casque fait d'une petite marmite individuelle et porte une visière fabriquée dans un treillis en fil de fer d'une clôture ou emprunté à un masque d'escrime. Il tient à la main une Durandal, bâton emmanché dans une poignée de cuir ou de fer blanc. Le destrier n'est garanti en rien. Il ne compte pas et ne peut guère s'épargner les horions qui pleuvent dans la mêlée. Les chevaliers poussés par leurs montures, se jettent les uns sur les autres et se désarçonnent. Ce n'est pas un jeu de demoiselles, mais ça prépare très bien aux jeux de la guerre et du hasard.

On voit par ces exemples que l'armée anglaise n'est pas sans joie.

Les récompenses dans ces jeux sont le plus souvent des récompenses en argent. Le soldat anglais, soldat de carrière, et fils d'un peuple où les affaires sont les affaires, est infiniment sensible à quelques schellings, voire quelques guinées, beaucoup plus qu'à une mise à l'ordre du jour ou à des félicitations de ses chefs.

Le montant des récompenses varie suivant les régiments et les jeux, mais il n'y en a guère au-dessous d'une demi-livre (10 schellings : 12 fr. 50) et au-dessus de 10 livres : 250 fr.

Extrait de l'*Almanach du Drapeau*
Livret du Patriote, du Marin et du Soldat
4^e année 1903

MONTGÉ

Le prieuré du Sépulcre à l'époque de la Révolution ()*

Frappé par le décret de l'Assemblée Législative du 18 août 1792, qui prenait la dissolution de toutes les communautés, "le prieuré du St-Sépulchre de Montgé" cessa d'exister et ses biens saisis comme propriété nationale

furent vendus aux enchères publiques au chef-lieu de district.

Depuis longtemps déjà, il n'y avait plus de religieux dans ce monastère, car les archives nous apprennent que "la maison priorale du Sépulcre" avait été louée par bail du 28 mars 1768 passé devant Mariet, notaire à Meaux, à la veuve de Saint-Romain, au prix de deux cents livres de loyer par an.

La "Ferme du Sépulcre" comprenant quatre-vingt-quinze arpents de terre, le droit de dime sur quarante-un arpents, une pièce de six quartiers de terre et une autre de deux perches à Silly, était louée à Martin Lhoste, laboureur audit lieu, moyennant un loyer de quinze cent quatre-vingts livres par an, par bail du 19 Septembre 1784, passé devant Dumont, notaire à Meaux.

Le parc, entouré de haies et d'une contenance de trente-cinq arpents, était compris dans le loyer de la ferme.

Le prieuré possédait encore cent quatorze arpents cinquante-et-une perches de terre, loués par bail du 2 octobre 1784, moyennant quatre mille deux cents livres de loyer, au sieur Madelain, laboureur à Oissery et la veuve Leduc, de Gesvres-le-Chapitre.

En outre, trente-quatre arpents de bois, situés près du Sépulcre, complétaient le domaine du prieuré, dont le revenu global était évalué, en 1789, à 6.124 livres.

Cette même année, la coupe des trente-quatre arpents de bois dont il vient d'être question, produisit cent quarante-quatre livres quinze sols.

^{*)} Voir le n° 713, de la Petite Gazette.

Les Contes de Dammartin suite (*)

PIERRE DE DAMMARTIN

Pierre de Dammartin succéda à Hu-

gues de Bulles, son père, au comté de Dammartin.

En 1104, ce comte donna son consentement à l'acquisition que fit Adémar, prieur de Saint-Leu d'Esserent, à un marchand de Dammartin, nommé Roger, d'une vigne sise au lieu dit *Marnelle* (1).

Pierre eut, comme son père, de sérieux démêlés avec les chanoines de l'église de Paris, qui se plaignaient de certaines exactions. Ils eurent recours à l'intervention du pape Pascal II, le suppliant d'avoir recours au même moyen : l'excommunication, dont Urbain, son prédécesseur, avait fait usage avec succès, pour mettre un terme aux entreprises du comte de Dammartin, père de celui-ci (2).

Le comte Pierre est cité dans une charte de donation d'Albéric, dit Payen de Mello, et d'Adele, sa femme (3).

Une autre charte nous apprend que « Pierre de Dammartin, chevalier », fit à l'abbaye de Moustiers une donation qui fut confirmée, dans la suite, par Geoffroy, évêque de Chalons (4).

Retenu par une maladie mortelle en son château de Rosnay en Champagne, Pierre de Dammartin fit venir auprès de lui un religieux de Saint-Leu d'Esserent, nommé Brice, et par reconnaissance, il fit don au prieuré de quatre muids de blé froment sur son moulin d'Ermenonville. La comtesse Eustachie, sa femme, et Hugues, son fils, approuvèrent cette disposition (5).

Pierre de Dammartin, fils aîné de

(1) Art de vérifier les dates.

— Cartulaire Saint-Leu d'Esserent.

(2) *Felbien*, tome 1, page 140.

(3) Cartulaire de Saint-Leu d'Esserent.

(4) *Villeveille*, trésor généalogique n° 34.

(5) Art de vérifier les dates.

Hugues 1^{er} et de Roorde, mourut, dit
le *Trésor des Charles*, vers l'an 1107.

E. L.

(*) Voir le numéro 146 de la *Petite Gazette*.

Proverbes & Locutions

Casser sa pipe

L'*Intermédiaire des chercheurs* nous fait connaître l'origine de cette locution argotique :

« C'était au temps où l'acteur Mercier régnait à la Gaité. Il jouait le rôle de Jean-Bart, pipe à la bouche, en bon marin. La pièce eut du succès, si bien qu'après nombre de représentations, la pipe, une forte belle pipe, fut culottée. Les titis de la salle en étaient enthousiastes.

Le malheur voulut qu'un soir, en pleine représentation, la pipe lui tombât des lèvres. Et l'acteur s'évanouit.

On s'empressa de toutes parts autour de lui ; il était mort. Le lendemain, les titis s'aborderent en disant :

« Tu sais, Mercier... — Eh bien ! Il a cassé sa pipe hier, pour de bon. »

Et le mot resta.

Dictons de Janvier

Jours croissants,

Froids cuisants.

Jour de l'an beau.

Mois d'août chaud.

Le jour, quand vient l'an neuf,
Croît du repas d'un bœuf.

Au dix-sept janvier, saint Antoine,
Le jour croît du repas d'un moine.

A la Saint-Vincent (22 janvier),

Tout ge... tout tend ;

L'hiver se reprend,

Il monte ou descend.

Au jour de la Saint-Vincent (22),
Cesse la pluie et vient le vent.

Quand l'année est neigeuse
Croyez-la fructueuse.

Janvier d'eau chiche,

Fait le paysan riche.

Les beaux jours du mois de janvier
Sont jours mauvais en février.

Si l'hiver ne fait son devoir
Aux mois de décembre et janvier,
Au plus tard il se fera voir
Dès le début de février.



Au restaurant :

Voyageur. — Ce rôti de veau n'est pas mangeable ; il a un goût de cuir de semelles !

Hôtelier. — Monsieur est un connaisseur : il faut qu'il ait mangé un peu de tout !

Téléphone

Pour répondre à un besoin qui se manifeste assez fréquemment, l'Imprimerie de la *Petite Gazette* est actuellement pourvue d'un *poste téléphonique* destiné à la mettre en rapport immédiat avec les diverses communes de la région, où l'on pourrait avoir besoin de ce mode de communications, pour une cause quelconque.

AVIS

FRANÇAISE parlant anglais, ayant excellentes références, demande place caissière, dame de compagnie, gouvernante, conciergè, éleverait enfant, ferait ménage chez personne seule. S'adresser à M^{lle} Perrodin, Dammarlin.

PETIT CHEVAL à Vendre

S'adresser chez M. SAUVAGE à Juilly

JEUNE HOMME 19 ans,
connaissant parfaitement le service de
table, demande place comme valet de
chambre.

S'adresser à M. Dubois, à Ève.

UN MÉNAGE

dont le mari est jardinier et la femme
cuisinière, DEMANDE PLACE.

S'adresser chez M. Léon COHU, à
Montgé.

Directeur-Gérant E. LEMARIE

Dammarlin. — Imp. E. LEMARIE.